



MAIRIE DE LACHAMBRE
 Tel : 03.87.92.13.98
 Mail : communelachambre@wanadoo.fr



MAIRIE D'ALTVILLER
 Tel : 03.87.92.06.54
 Mail : mairie.altviller@wanadoo.fr

Le 09 mars 2023,

Objet : Inscription scolaire rentrée 2023/2024

Mesdames et Messieurs,

Malgré le moment difficile que nous vivons avec un risque majeur de fermeture de classe, il est temps de préparer **au plus vite** la rentrée scolaire 2023/2024.

Les inscriptions se feront à distance, soit par dépôt des dossiers dans les boîtes aux lettres des mairies soit par voie dématérialisée (par mail).

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RENDRE
 DES QUE POSSIBLE
 SOIT POUR LE 15 MAI 2023 AU PLUS TARD**

Pour toutes questions et renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Lachambre et/ou d'Altviller, qui se chargeront de transférer les dossiers auprès de la directrice d'école concernée.

Dans l'attente de vos dossiers, veuillez accepter nos sentiments les meilleurs ;

Sébastien CLAMME
 Maire de Lachambre

Jean-Jacques BALLEVRE
 Maire d'Altviller

.....
COUPON RETOUR accompagné des pièces jointes demandées

Informations enfant :

Rentrée scolaire 2023/2024 en classe de :

NOM et Prénom de l'enfant :

Date **et** lieu de naissance :

NOMS et Prénoms des parents :

Adresse :

Numéro(s) de téléphone du référent :

Adresse mail du référent :

Pièce(s) jointe(s) :

Copie du livret de famille

Si l'enfant réside hors des communes de Lachambre et Altviller :

Autorisation du Maire de la commune de résidence (si non scolarisé dans le regroupement)

Certificat de résiliation de la commune sortante (si déjà scolarisé)